

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Mort de Nahel : les leçons d'un drame	1
Retraites : ce n'est pas fini !	2
Allocations chômage : une revalorisation minimale qui pénalise de nouveau les plus précaires	2
Épernay : un virage socialement dangereux pour Moët & Chandon	2
Châlons-en-Champagne : Adresse aux cheminots de l'encadrement et techniciens de la SNCF	3
Reims TUR : les pièges de l'appel d'offre	3
Châlons en Champagne : Assemblée Générale des territoriaux.....	3
Épernay : la CGT de Smurfit Kappa en Congrès	4
Casserolade d'or de la semaine : quand Bernard Arnault s'en prend aux plus pauvres.....	4

Édito : Mort de Nahel : les leçons d'un drame.



Après la mort de Nahël et l'irruption de la colère légitime qui a enflammé les quartiers, la CGT condamne les violences, les surenchères sécuritaires et les appels fascisants qui se font entendre.

Pendant ces nuits d'émeute, la colère s'est exprimée partout en France après plus de trente ans d'une politique de ghettoïsation et de stigmatisation de ces quartiers dits « populaires ». Dans la Marne, ce fut le cas à Reims, dans les quartiers Europe, Châtillons, Croix Rouge et Wilson, à Châlons-en-Champagne dans les quartiers La Bidée, Schmidt mais aussi dans le centre-ville.

De nombreux lieux de travail ont été dégradés et parmi eux des services publics essentiels pour la vie en commun. Des salariés ont été victimes de violences dans l'exercice de leurs missions.

Face à cette situation explosive, les réponses de l'exécutif ne sont pas à la hauteur. Non seulement elles ne concourent pas à l'apaisement mais elles font le jeu de l'extrême droite qui instrumentalise la violence pour banaliser ses idées et menacer notre démocratie.

Pour la CGT, il faut d'abord que justice soit rendue pour Nahël. Il faut ensuite abroger la Loi de 2017 qui autorise la police à tirer en cas de refus d'obtempérer, remplacer l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) par un organisme réellement indépendant, créer sous l'égide du défenseur des droits un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse et la lutte contre le racisme.

La police nationale doit être au service des libertés et des droits fondamentaux des citoyens, pas l'outil d'une folle dérive sécuritaire.

Sabine DUMENIL, secrétaire générale de l'UD CGT 51



13 Juillet 2023

#24

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Pendant la période
estivale, l'Info Marne, le
journal de l'Union
Départementale CGT
de la Marne, paraîtra
chaque quinzaine. La
formule hebdomadaire
reprendra le 24 août.

Retraites : ce n'est pas fini !



Le dernier rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) publié le 22 juin, a jeté un froid : les deux années de travail supplémentaires imposées au forceps contre l'immense majorité de la population ne serviront pas à combler le déficit en 2030. La raison en est simple, nous faisons face à un assèchement des ressources lié à la diminution des recettes fiscales et des cotisations sociales.

Ce sont les multiples niches fiscales offertes au patronat (à l'instar du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), les primes défiscalisées et désocialisées qui se substituent aux augmentations de salaire, la casse des services publics et la diminution du nombre de fonctionnaires qui provoquent le déséquilibre du système.

La CGT continue à revendiquer le départ à 60 ans à taux plein pour tous, l'augmentation des salaires avec un smic à 2 000 euros, le développement des services publics, l'égalité femmes/hommes, la fin des exonérations sans contrepartie.

Allocations chômage : une revalorisation minimale qui pénalise de nouveau les plus précaires

Alors que l'inflation dépasse les 5 % en 2023 et atteint 15,4 % sur les produits alimentaires, le conseil d'administration de l'Unedic, réuni le 27 juin, a statué sur une augmentation de 1,9 %. Cette « revalorisation » minimale pénalise les revenus les plus faibles (nombreux parmi les allocataires) : plus de 40 % des allocataires chômage sont proches, voire au-dessous du seuil de pauvreté.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit le saccage de l'assurance chômage, réduit les droits à l'assurance de 25 % pour les allocataires et annonce son intention de ponctionner plus de deux milliards d'euros supplémentaires sur la collecte destinée au paiement des allocations, afin de financer le futur organisme France Travail qui doit remplacer Pôle Emploi.

La CGT revendique 10 € supplémentaires par jour pour tous les allocataires ; un plancher pour remonter les allocations au moins au-dessus du seuil de pauvreté, et la prise en compte de l'inflation dans le calcul de la revalorisation des allocations.

**GUERRE
AU CHÔMAGE
PAS AUX CHÔMEURS !**

Épernay : un virage socialement dangereux pour Moët & Chandon

Le 29 juin dernier, près de 600 salariés de Moët & Chandon ont répondu à l'appel du syndicat CGT de l'établissement d'Épernay, soutenu par l'Union Locale et l'Intersyndicat CGT du champagne, pour protester contre la restructuration annoncée lors du Comité Social d'Entreprise du 23 juin.

Suite au départ « pour raisons personnelles » de la présidente de Moët Hennessy et à la séparation de la grande maison en trois parties distinctes (Moët & Chandon - Ruinart, Dom Pérignon, Champagne Mercier), la CGT avait appelé à la grève le jeudi 29 juin et à un rassemblement dans la cour d'honneur de Moët & Chandon.

« Il est hors de question que ces quatre marques sortent de l'établissement Moët et Chandon, car M.H.C.S dont l'acronyme correspond à : Moët Hennessy Champagne au Service de ses marques (Moët & Chandon - Ruinart - Dom Pérignon -

Mercier) risque de perdre tout son sens », a martelé Alex Rigaud, Délégué Syndical CGT.

Il a mis en garde la direction sur les conséquences de cette stratégie sur le statut des salariés, leurs rémunérations directes et indirectes et sur la pérennité de l'activité économique et sociale de la société.

Châlons-en-Champagne :

Adresse aux cheminots de l'encadrement et techniciens de la SNCF

Brice DOCQ, secrétaire de la section UFCM de la CGT (Union Fédérale des Cadres et Maîtrise) de Châlons, s'est adressé aux cheminots à la veille de vacances bien méritées. Après le long conflit sur les retraites, ils vont devoir répondre aux attaques à venir sur le FRET, la mise en place du projet « MAINTENIR DEMAIN » porté par la Direction qui va déposséder les cheminots de la maîtrise des outils de production à l'ICA, l'annonce de l'ouverture à la concurrence sur la Champagne-Ardenne et la création d'un Groupement d'Intérêt Économique pour les cheminots d'OPTIM SERVICES.

Conditions de travail, salaires, encadrement du forfait jour, droit à la déconnexion, les sujets ne manqueront pas pour s'unir afin d'obtenir de meilleures garanties sociales.

Brice donne RDV aux cheminots lors de la 77^{ème} foire de Châlons pour alerter les citoyens sur les attaques contre le ferroviaire public et les invite à le rejoindre sur le stand CGT le mardi 5 septembre, ainsi qu'au débat sur le temps de travail le jeudi 7 septembre, et au débat sur la concurrence dans le ferroviaire le samedi 9 septembre 2023.

Reims TUR : Les pièges de l'appel d'offre

La CGT des TUR (Transports Urbains de Reims) a rencontré les trois concurrents dans le cadre de l'appel d'offre lancé par le Grand Reims : Keolis, RATP Dev, Transdev. Enjeu : la reprise des accords d'entreprise, la future représentation des salariés liée au nouveau périmètre des 143 communes et des différents modes de transport.

Or, lors de la rencontre avec Keolis, la CGT a eu la fâcheuse surprise d'apprendre que l'entreprise candidate n'avait pas reçu la totalité des accords en vigueur, en particulier ceux concernant le temps de travail des conducteurs.

Que peut-on en déduire sur la fiabilité du chiffrage économique qui sera retenu ? S'agit-il d'une rétention de la part des services du Grand Reims pour justifier ultérieurement une remise en cause du volet social de la reprise à travers l'accord 35h et l'organisation du travail ?

En tout état de cause la CGT dénonce cette logique d'appel d'offre en forme d'épée de Damoclès susceptible de remettre en cause les acquis sociaux tous les 6 ans. Elle revendique plus que jamais une gestion en régie directe des transports urbains rémois.

Châlons en Champagne :

Assemblée Générale des territoriaux



Une assemblée pour faire le point sur l'état d'avancement des décisions prises lors du dernier congrès, mais aussi de changer de Secrétaire Générale du syndicat.

Le bilan d'activité est positif même s'il y a encore du travail à faire : un résultat positif lors des dernières élections professionnelles, une réussite liée à l'arrivée de jeunes militant-e-s et à l'implication de toutes et tous sur le terrain.

La récente lutte sur les retraites a renforcé le travail avec l'Union Locale et Départementale et a démontré que le syndicat avait besoin de travailler avec toutes les structures de la CGT.

La communication a largement été améliorée dans le syndicat ; les camarades utilisent de nouveaux moyens, montage vidéo, utilisation des

réseaux sociaux, en complément de présence sur le terrain sous forme de visite de service, tractage, etc.

La loi de transformation publique se traduit comme partout dans la fonction publique par des suppressions d'emplois sous statut au profit d'emplois contractuels. Il y a besoin d'explication car souvent la collectivité n'hésite pas à rémunérer davantage les contractuels notamment les catégories A et B au mépris des fonctionnaires.

L'an prochain il y aura une administration unique (Ville et Communauté d'Agglomération) laissant présager un « dégraissage » des emplois et une mobilité des agents plus forte encore. La CGT n'entend pas rester silencieuse, les agents territoriaux ne sont pas des pions !

Enfin, Sylvie LAGILLE, Secrétaire Générale sortante, prend sa retraite bien méritée et Aymeric FUSELIER lui succède. C'est avec beaucoup d'émotion que la page se tourne, mais Sylvie restera toujours attachée à la CGT, elle assurera son mandat départemental à la CPAM. Elle s'est dite convaincue que la lutte continuera pour que les agents gagnent des points sur leurs revendications et que personne ne pourra enlever la solidarité qui existe dans le syndicat.



Épernay : La CGT de Smurfit Kappa en Congrès

L'Union Départementale et l'Union Locale d'Épernay ont participé au Congrès du syndicat CGT Smurfit Bag in Box ce samedi 1er juillet.

24 camarades du syndicat étaient présents pour débattre et valider à l'unanimité le rapport d'activité ainsi que le document d'orientation avec comme plate-forme revendicative :

- Imposer le SMIC à 2000 €
- Gagner la réduction du temps de travail à 32H

- Gagner la retraite à 60 ans
- Combattre la précarité et revendiquer le développement de l'emploi avec le CDI à temps plein comme norme
- Combattre les inégalités salariales, les inégalités de traitement, et gagner l'égalité hommes/femmes

Nous saluons l'élection à l'unanimité des 10 camarades à la CE (Commission Exécutive) et de trois autres à la CFC (Commission Financière de Contrôle).

- **Secrétaire Général** : Ludovic SIECKER
- **Secrétaire Générale adjointe** : Virginie LEFEVRE
- **Trésorière** : Mélanie JAUMOTTE
- **Trésorière adjointe** : Gaëlle SIECKER



Casserolade d'or de la semaine :



quand Bernard ARNAULT s'en prend aux plus pauvres

Le tribunal de Paris examinait le 27 juin l'assignation de la Samaritaine (prestigieuse propriété de Bernard Arnault) contre quatre associations d'aide aux précaires, dont la CGT chômeurs-précaires, ayant mené une action symbolique dans cette vitrine du groupe de luxe LVMH. Une intervention brève et bon enfant, qui a visiblement traumatisé le « pauvre » Bernard ARNAULT, qui aura gagné, en 2022, la modique somme de 821 855 années de SMIC.

Une procédure emblématique de la haine de classe des dominants vis-à-vis des classes populaires et qui vaut à son initiateur la casserolade d'or de la semaine d'Info Marne.

Ne dites plus ...

Fier de lutter
Fier d'être à

la **cggt**

MAIS QUE FAIT *la* **cggt?**

FAITES-LA!

**Il ne suffit pas de
s'indigner, il faut
s'engager**

(Goerges Séguy)